



PROCÈS-VERBAL DU BUREAU DIRECTEUR

DE LA LIGUE RÉGIONALE AUVERGNE RHÔNE ALPES de RUGBY

Le Bureau Directeur de la Ligue Régionale Auvergne Rhône Alpes, s'est réuni :

Le lundi 4 mai 2020 à 10h30

En visio-conférence

Présents :

Membres du Bureau Directeur :

V. BERODIER, G. BERTIN, L. BONNET, P. CARRÉ, P. CELMA, P. CHAROUSSET, P. CRAIGHERO,
P. NIOGRET, T. TONNELIER

Invités du Bureau Directeur :

G. CASSAGNE, Y. CHENAL, J. GARDON, J. CONNORD, A. KOCH

Excusés :

G. CHAPELLE, C. MUNOZ

1. Ouverture de la Séance :

La Séance est ouverte par Patrick CELMA à 10h30.

2. Approbation du compte-rendu :

Le procès-verbal de la réunion du Bureau Directeur du 24 avril 2020 est adopté à l'unanimité des membres présents.

3. Commission de recrutement des C.T.C. : (G. CASSAGNE, J. GARDON)

Rappel :

- Recrutement des C.T.C. candidatures internes les 23 et 24 janvier 2020
- recrutement des C.T.C. candidatures externes lors de plusieurs réunions en présentiel ou en visioconférence en mars et avril 2020 avec les membres de la Commission de la Ligue, les services de la FFR et les Comités Départementaux
- Suivi par une équipe de travail (projet C.T.C.)
- Arrivée prévue le 10/08/2020 à la Ligue AuRA
- Diffusion de l'offre d'emploi externe : 03 février 2020
- Support de communication : site internet Ligue, réseau, Bulletin Officiel, Pôle emploi.
- Nombre de candidatures reçus : 57
- **Nombre de bassins à pourvoir en externe : 14**
- Nombre de candidats convoqués en entretien : 34
- Nombre de candidats présents : 31
- Réunion bilan avec la Commission de Recrutement le lundi 20 avril 2020
- Validation de la liste des C.T.C. recrutés par le Bureau Directeur le 22 avril 2020
- Date limite de confirmation le 10 mai 2020
- Embauche le 10 août 2020

Gilles CASSAGNE donne les informations suivantes :

- Sur les 14 retours, 11 réponses positives étaient recensées à l'heure de la réunion.
- 3 retours qui manquaient ont été reçus en début de l'après-midi : ils sont positifs aussi.
- Une liste complémentaire avait été établie par le Bassin, pour gérer les éventuelles réponses négatives.

4. Epreuves : Point sur les projets en cours pour les compétitions : (J. CONNORD)

- Un nouveau Club (le R.C. Lapalisse) ne souhaite pas rester dans sa Division et choisit de jouer en 3/4^{ème} Séries.
Un contact sera pris avec Amplepuis pour remplacer ce Club.
- 3 scénarii se profilent pour 2020 – 2021, avec départ des compétitions :
 - mi septembre 2020
 - début novembre 2020 (Poules à 8 Clubs)
 - début janvier 2021 (Poules à 5 Clubs)
 - fin des phases préliminaires fin mai 2021

Nous nous tenons dans l'attente des décisions fédérales pour établir les phases finales.

5. C.N.C.D.F. : validation de la liste des 3 représentants de la Ligue AuRA : (P. CARRÉ)

Par courrier en date du 22 avril 2020, la FFR nous a précisé les modifications intervenues au sein de la C.N.C.D.F. et a transmis une demande relative à la représentation des Ligues, au sein de cette Commission.

La liste des Dirigeants de Clubs proposés est la suivante :

- Séries Régionales : Jean-Pierre BABAUT (Président du R.C. Saint GENES-CHAMPANELLE)
- Féminines : Viviane BERODIER (Co-Présidente des VIOLETTES-BRESSANES)
- Divisions Fédérales : Philippe NIOGRET (Président de l'U.S. RENAGE-RIVES)

Le Président de la C.N.C.D.F. est Monsieur José FONCILLAS.

Thierry TONNELIER s'étonne du maintien du sigle C.N.C.D.F. puisqu'un Représentant est prévu pour les Séries Régionales.

Le Bureau Directeur adopte et valide ces 3 désignations, à l'unanimité des membres présents.

6. A.G.O. de la Ligue AuRA : date à prévoir, groupe de travail à constituer : (P. CARRÉ)

Le calendrier des réunions statutaires a été impacté par la crise sanitaire, économique et sportive.

Le prochain Bureau Directeur se tiendra le mercredi 3 juin 2020, à la suite de l'intervention du Premier Ministre, prévue le 2 juin 2020.

Il est proposé d'organiser un Comité Directeur le samedi 13 juin 2020, en visioconférence dans les 4 M.O., avec pour objectif de donner la parole à chaque Président de Commission pour faire le point sur les actions à mettre en œuvre après le dé-confinement et dès la reprise officielle des activités.

Il y aura peu d'informations descendantes de la Ligue ou de la FFR car elles sont transmises au fil des semaines (mails, B.O., communiqués...).

Il est proposé d'organiser l'Assemblée Générale Ordinaire le samedi 29 août 2020, en visioconférence dans les 4 M.O. (ou avec tout autre système, si nécessaire).

Tous les documents statutaires seront préalablement transmis aux Présidents des Clubs (Rapport moral, Rapport d'activités, Budget prévisionnel, ...).

Ces documents seront soumis à un vote d'approbation dont les modalités restent à définir (vote à distance, ...).

Les Présidents de Commissions vont être contactés très rapidement afin de recevoir leurs Comptes rendus d'activités à intégrer dans le Rapport Général d'activités.

Le Bureau Directeur valide à l'unanimité des membres présents, la fixation d'organisation :

- du Comité Directeur le samedi 13 juin 2020
- de l'Assemblée Générale le samedi 29 août 2020

7. Crise sanitaire :

7.1. Informations officielles : (P. CELMA)

- Rappel de la situation existante à la Ligue AuRA
- Le maintien de l'intégralité des salaires jusqu'au 30 avril est prolongé jusqu'au 11 mai 2020
- Une étude financière est en cours, sur la prolongation de ce maintien jusqu'au 2 juin 2020

7.2. Reprise progressive d'activités des salariés : (G. CASSAGNE)

- A ce jour, 3 Référents Administratifs sont en activité réduite :
 - Thomas BACONNIER
 - Pierric GERBIER
 - Gilles CASSAGNE
- Maintien de la situation prévu jusqu'au 11 mai 2020
- Après le 11 mai 2020, une reprise progressive des Personnels doit avoir lieu dans le respect des règles de distanciation et de protection.
- En plus des personnes en activité partielle et en fonction des tâches essentielles répertoriées pour la fin de saison, il est recensé les besoins suivants :
 - Sandrine BATIFOULIER DUBOIS (7h/semaine de communications, déconfinement)
 - Karine DELOCHE (7h/semaine de préparation A.G., préparation Comité Directeur, Modifications des documents, évaluation des risques...)
 - Estelle CUCCARO (7h/semaine de comptabilité)
- Date à déterminer soit le 11 mai soit le 18 mai 2020 pour :
 - Marion HUSSENOT (7h/semaine de dossiers A.N.S. et de comptabilité)
- Des réunions avec les salariés en visioconférence pour informations à échanger sont programmées le mardi 5 mai 2020 :
 - 10h00 : Guilhaing-Granges
 - 11h00 : Montbonnot
 - 14h00 : Chaponnay
 - 15h00 : Clermont-Ferrand

7.3. Réouverture des M.O. : (G. CASSAGNE)

- Les M.O. resteront fermées au public et aux salariés jusqu'au 2 juin 2020 ; en attente des prochaines informations gouvernementales.
- Le télétravail partiel est donc maintenu.

7.4. Informations du C.S.E. le 28 avril 2020 : (P. NIOGRET)

Rappel des dispositions existantes à ce jour, sur les thèmes des salaires et du travail, en liaison avec le support en place « Plan de continuité des activités »

- Prolongation des demandes auprès des 4 DIRECCTE jusqu'au 30 juin 2020
- Remise à jour, chaque semaine, des tableaux des congés payés et des R.T.T. utilisés
- Transmission des justificatifs nécessaires à propos des reprises partielles d'activités pour chaque salarié concerné, pour compléter ce plan de continuité
- Mise à jour régulière du Plan de continuité des activités, en fonction de l'évolution progressive des activités des personnels.
- Nécessité de rester égalitaire dans l'organisation de l'activité partielle réduite pour chaque collègue.

8. Questions diverses :

8.1. A.N.S. 2020 : (Y. CHENAL)

- Travail en cours sur l'A.N.S. Emploi
- Stratégie à fixer auprès de la Direction Régionale de l'Emploi (vision partagée sur l'accompagnement des emplois)
- Demande de financement de 5 postes de Conseillers Techniques Clubs sur les quartiers sensibles et en zones rurales.
- Consolidation des postes de Conseillers Techniques dans les Comités Départementaux
- Création éventuelle de postes de Conseillers Techniques dans les Comités Départementaux
- Sensibilisation auprès des Présidents des C.D. et informations auprès des D.D.J.S.
- Les enveloppes en cours, pour des emplois existants, sont maintenues.

8.2. Commission A.N.S. Régionale : (Y. CHENAL)

- Désistement de Mr LACARDE de la Commission A.N.S. Régionale ;
- Remplacement de ce poste à pourvoir, à organiser rapidement (suivi par Gérard BERTIN).

8.3. Visites des Comités Départementaux :

- 9 réunions en visioconférences ont été ou seront effectuées d'ici le 7 mai 2020
- 3 réunions doivent faire l'objet de fixation d'une date encore non établie.

8.4. Académies Régionales : (J. GARDON)

- Il est nécessaire de confirmer le montant des sommes prévisionnelles prévues pour les Académies Régionales.
- Le Président Patrick CELMA confirme la validation du versement de ces aides par la Ligue.
- La gestion des inscriptions est assurée administrativement par les établissements scolaires.

8.5. Commission des Arbitres : (P. NIOGRET)

- La Commission des Arbitres s'est réunie le samedi 2 mai 2020.
- 363 Arbitres actifs sont recensés à ce jour, soit une progression de 28 Arbitres actifs.
- 85 supervisions ont été réalisées.
- Il est décidé la mise en place d'un Référent Arbitrage dans chaque Bassin, pour être en lien avec le C.T.C. et pour transmettre les informations de la D.N.A. (Concours Jeune Arbitre, ...)
- Il est prévu de développer les actions de coaching auprès des Jeunes Arbitres « Espoirs ».

8.6. P.O.S. : (L. BONNET)

- Le retour des dossiers Ligue a été effectué, auprès de Marie CASSEZ.
- Il convient de programmer les nouvelles actions à mettre en place.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h50.

Le Secrétaire Général,

Patrick CARRÉ